

La section « Croix-Rouge Lafayette », une 1ère nationale !

Cette option ouverte en 2016 s'inscrit pleinement dans le projet pédagogique de notre collège et de la Croix-Rouge.

L'École doit transmettre aux élèves les valeurs républicaines à travers ses enseignements et l'ensemble des actions éducatives qu'elle porte. C'est pourquoi la Croix-Rouge Française et le collège Lafayette s'unissent et se donnent comme mission de participer au développement des compétences sociales et civiques des jeunes en leur offrant l'opportunité de renforcer leur autonomie et leur esprit d'initiative. Par la sensibilisation aux valeurs et au droit international humanitaires, l'éducation à la santé et à la prévention des risques d'addictions, l'initiation ou la formation aux premiers secours et à la réduction des risques du quotidien, cette section « Croix-Rouge Lafayette » se fixe pour objectif de permettre aux jeunes d'exprimer leur sens civique et leur esprit de dévouement pour devenir des citoyens actifs.

Moi, acteur humanitaire

Humanité
Impartialité
Indépendance
Neutralité
Unité
Universalité

V.REY, Présidente de la délégation territoriale de la Croix-Rouge de Haute-Loire
E.FORESTIER, Principal du collège Lafayette

S'investir au sein de la section « Croix-Rouge Lafayette » constitue un engagement :

1 A s'investir dans la mise en œuvre d'une action solidarité au cours de l'année scolaire (Ex. : Collecte alimentaire ou vestimentaire au bénéfice de la Croix-Rouge, élaboration d'un programme d'action de prévention à destination d'écoliers, de collégiens ou d'adultes, investissement au bénéfice d'une cause humanitaire...) le tout défini en commun entre les responsables de la section et ses jeunes membres et réalisé dans le cadre du temps scolaire.

2 A participer à au moins 4 actions de type « bénévole d'un jour », c'est-à-dire prendre part à au moins 4 reprises à une mission ponctuelle initiée par l'antenne locale de la Croix-Rouge, pendant mais aussi hors du temps scolaire.

Exemples de missions ponctuelles : Participation à l'accueil de la Vesti'boutique, à l'aide alimentaire, participation à des événements ponctuels organisés par la Croix-Rouge : collectes de vêtements, de jouets, encadrement du Capito'trail à St Julien Chapteuil, « pause café » au rond-point de Fangeas ...

3 A participer à au moins deux cérémonies nationales au cours de l'année scolaire sur la commune du Puy en Velay (Ex. : Commémorations du 11 novembre, du 8 mai, du 18 juin etc.....), avec les membres de la section.

4 Suivre un cycle de formations : AMD (« Appeler Masser Défibriller »), PREVIC (« PREvention des accidents de la Vle Courante »), IPS (Initiation aux Premiers Secours), IRR (Initiation à la Réduction des Risques). En 4è, les élèves suivent une instruction leur permettant d'être à leur tour formateur. En 3è, les élèves sont formés au PSC1 (« Prévention Secours Civique 1er niveau »), « European First Aid Certificate » à dimension européenne.

➔ S'investir au sein de la « Section Croix-Rouge Lafayette » implique **notamment un changement de statut** de l'élève par le port d'un uniforme lors des cérémonies et missions opérationnelles, et la mise en cohérence de son attitude personnelle avec l'image et l'éthique portées par la Croix-Rouge Française.



de compétences et de connaissances.

Les élèves de 3^e investis dans la section Croix-Rouge peuvent, s'ils le souhaitent, présenter cet engagement dans le cadre de **l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet (DNB)** au titre du « parcours citoyen ».

Chaque élève membre se voit remettre dès le début de l'année scolaire son **« Carnet du jeune acteur de l'humanitaire »**, qui reprend les termes de son engagement et lui permet de valider au cours de l'année les différents volets de son engagement, ainsi que diverses compétences du socle commun



S'investir au sein de la section « Croix-Rouge Lafayette » constitue un engagement sur la durée. Cet investissement personnel est tout à fait compatible avec d'autres activités telles que l'inscription dans un club sportif ou autre activité du mercredi après-midi.



Cette section peut conduire les élèves, s'ils le souhaitent, à un engagement ultérieur plus poussé au sein de la Croix-Rouge.



S'investir dans cette section c'est intégrer à un groupe, s'initier à

l'esprit d'équipe, mais aussi effectuer des rencontres multiples : personnes aidées et soutenues dans le cadre de projets conduits, partenaires variées jusqu'aux plus hautes personnalités.....

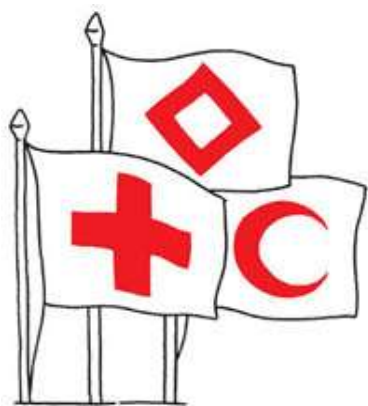


Le Président de la République F.HOLLANDE, et le Président MACRON élu la veille (8 mai 2017 à Paris)



Le Président le la Red Cross britannique en la personne du prince de Galles (Prince Charles) (8 mai 2018 à Lyon)

Le Président de la Croix-Rouge Française, le Pr.ELEDJAM (9 mai 2018 à Paris)



Le mouvement international de la Croix-Rouge dispose de trois emblèmes :

la croix rouge, le croissant rouge et le cristal rouge (Ce dernier emblème peut être utilisé par toute composante du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui, pour des raisons culturelles ou opérationnelles, préfère ne pas utiliser le croissant ou la croix).

Quel que soit l'emblème utilisé, il s'agit de la même organisation.

 **Jean-Michel Blanquer** 
@jmblanquer

Suivre 

Servir, c'est le secret du bonheur.
Avoir le sens de l'intérêt général et de l'altruisme permet de se réaliser.
Cela fait partie des valeurs que nous devons transmettre.

Heureux de signer avec La Croix Rouge une convention permettant de développer l'engagement chez nos élèves



07:26 - 5 nov. 2018

